



Conseil général

Direction générale adjointe
Infrastructures et déplacements

DS n° 2012/402

Dossier suivi par :

Didier SZMAROWSKI

tél : 04.74.47.49.81

Monsieur Michel PERROT

Président

Comité départemental de l'Ain de cyclotourisme

305 chemin du Colombier

01250 CEYZERIAT

Bourg-en-Bresse, le - 3 AOUT 2012

Monsieur le Président,

J'ai bien reçu votre courrier favorable à une réflexion commune sur les aménagements cyclables que finance le Conseil général et je vous en remercie.

Le Conseil général de l'Ain veille effectivement à optimiser la qualité des espaces cyclables, qui doivent répondre, plus encore que tout autre aménagement à des principes rigoureux de conception, car ils attirent essentiellement les cyclistes les plus vulnérables (enfants, cyclistes inexpérimentés...).

Je vous propose de prendre l'attache de Monsieur Didier Szmarsowski, Directeur général adjoint chargé des Infrastructures et des Déplacements, afin de procéder avec lui à un premier état des lieux et de préparer un programme de travail durable sur le thème des déplacements cyclistes sur les routes départementales de l'Ain.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, mes salutations les meilleures.

Par déléguement

Pour le Président et par délégation,

Le Vice-président chargé
des routes

Daniel BENASSY